



Déclaration de l'ICE sur les vaccins et la pandémie en cours

Le 9 septembre, 2021, Ottawa, ON - Depuis le début de la pandémie, l'Institut canadien des évaluateurs (ICE) et ses membres ont continué de s'adapter rapidement aux directives en évolution rapide des autorités de santé publique (ASP). Nous travaillons constamment pour mettre à jour et maintenir des pratiques de santé et de sécurité qui protègent le grand public, nos membres et tous les membres des communautés avec lesquelles nous interagissons. Nous utilisons des procédures qui permettent la prestation continue de nos services d'évaluation essentiels aux Canadiens, tout en respectant les directives des ASP (par exemple : visites virtuelles de sites plutôt qu'en personne). L'ICE n'a pas imposé la vaccination obligatoire à ses membres car l'ICE n'est pas leur employeur ; ces décisions relèvent de chacun, individuellement, et(ou) de leurs employeurs. L'ICE a constamment et à plusieurs reprises souligné à ses membres l'importance de suivre les lignes directrices des ASP tant dans leur vie de tous les jours que dans leur pratique professionnelle. La santé et la sécurité du public et de nos membres sont toujours une considération primordiale.

Les pratiques d'atténuation et de gestion appropriées pendant la pandémie, y compris la vaccination, les tests, la distanciation physique, le lavage des mains et le port du masque, sont toutes fortement et ouvertement soutenues par l'ICE et nous encourageons nos membres à faire leur part pour se protéger, protéger leurs proches, et tous les membres de leur communauté – nous croyons qu'il s'agit d'une obligation partagée par tous les Canadiens.

Pour plus d'informations, veuillez nous contacter à info@aicanada.ca